



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Installation du Haut Conseil à la vie associative

Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, en présence d'Emmanuelle Pérès, déléguée interministérielle à la jeunesse, et des représentants de différents ministères, a installé ce matin le Haut Conseil à la vie associative dont les trente membres ont été nommés par le Premier ministre par arrêté du 1^{er} octobre 2021.

Pour mémoire, le Haut Conseil est une instance consultative présidée par le Premier ministre. Il est saisi des projets de loi et de décrets comportant des dispositions spécifiques relatives aux associations. Le Haut Conseil peut également proposer toutes mesures utiles au développement de la vie associative.

Sarah El Haïry a rappelé l'importance du rôle du Haut Conseil pour le Gouvernement, les différents départements ministériels et les associations. Elle a évoqué certaines propositions issues de ses travaux parlementaires qui ont pu trouver une traduction dans différentes lois promulguées récemment. Elle a aussi développé ses attentes vis-à-vis de l'instance notamment dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne en 2022.

Sarah El Haïry a ensuite engagé avec les membres du Haut Conseil un dialogue ouvert sur différents sujets comme la définition de l'intérêt général, la fiscalité des associations, la concurrence entre les secteurs lucratif et non lucratif ou le mécénat de compétence, autant de sujets sur lesquels l'avis du Haut Conseil demeure très attendu.

La réunion s'est ensuite orientée vers des questions relatives à l'organisation des futurs travaux du Haut Conseil et s'est achevée par l'élection du nouveau bureau de l'instance qui comprend désormais Carole Orchamp (vice-présidente), Christian Alibay, Chantal Bruneau, Wilfried Meynet et Jean-Pierre Duport.